



Déclaration AT tardive.fonction publique

Par **ZOUFI**, le **30/12/2013** à **10:01**

BONJOUR

je suis fonctionnaire d'état

j'ai eu un accident de trajet il y a 3 ans.

un jour d'arrêt et une grosse douleur à l'épaule.

Tous les soins ont été pris en charge par l'assurance de la personne responsable de l'accident

quand j'ai voulu déclarer mon AT je n'ai pas eu le courage de remplir le dossier, trop contreignant.

3 ans après la douleur persiste et une opération est envisagée

comment reconnaître aujourd'hui l'AT ??

Comment réparer mon erreur ??

Les textes me permettent ils de faire reconnaître mon accident trois ans après ??

MERCI POUR VOTRE AIDE